27 MARS 2019

Valorisation des déchets

DÉMÉTER, LE CENTRE DE TRI DES DÉCHETS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE SE MODERNISE ET S'AGRANDIT POUR RECYCLER 100% DES EMBALLAGES PLASTIQUES MÉNAGERS ET LES PETITS ALUMINIUMS EN 2020

Mercredi 27 mars 2019, Philippe SAUREL, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de la Ville de Montpellier, Président de la SA3M et Valérie BARTHAS-ORSAL, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la prévention et à la valorisation des déchets et à la propreté de l'espace public lancent les travaux d'extension et de modernisation du centre de tri Déméter qui vont permettre, d'ici à janvier 2020, de trier puis recycler 100% des déchets y compris plastiques et petits aciers et aluminiums des 450 000 habitants du territoire.

Mis en service en 1994, le centre de tri Déméter, traite aujourd'hui jusqu'à 24 000 tonnes de déchets par an, c'est-à-dire l'intégralité de la collecte sélective des déchets recyclables secs des 31 communes de la Métropole.

Le Centre de tri se développe et se modernise pour s'adapter à la croissance de Montpellier Méditerranée Métropole et répondre à la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui augmente ses exigences en termes de consignes de tri et valorisation des emballages, notamment plastiques.

Traiter 35 000 tonnes de déchets par an contre 24 000 actuellement, bénéficier de 2 300m^2 de surface de plus pour accompagner la croissance de Montpellier Méditerranée Métropole pour les 15 à 20 prochaines années et soutenir le cas échéant les collectivités voisines, voilà les objectifs des travaux d'extension et de modernisation de Déméter. 19,3 millions d'euros sont investis par la Métropole pour ce projet dont 1 328 000 d'euros de subvention de l'Ademe.

Montpellier Méditérranée Métropole s'est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de prévention et de réduction des déchets. L'extension et la modernisation du centre de tri Déméter constitue un élément phare de cette politique volontaire puisqu'elle permettra dès janvier 2020 de simplifier le geste de tri et de recycler tous les déchets plastiques et les petits aciers et aluminiums, répondant ainsi aux exigences en matière de traitement et recyclage des déchets.
Avec ces travaux, Déméter vient s'adapter aux nouveaux enjeux environnementaux du 21e siècle d'une part et, d'autre part, accompagner la croissance démographique dynamique de 7 000 nouveaux habitants par an de la Métropole. Via les travaux que nous lançons aujourd'hui, nous souhaitons faire de Déméter, en 2020, un centre de tri innovant, pilote, qui conditionne et recycle 100% des emballages plastiques. »

Philippe SAUREL
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

LES ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DU CENTRE DE TRI DEMETER

Mis en service en 1994, le Centre de tri Déméter assure aujourd'hui le tri de l'aluminium, du papier, du carton, du plastique clair tel que les bouteilles d'eau transparentes, du plastique foncé comme les bouteilles d'eau gazeuse, du polyéthylène haute densité c'est-à-dire le plastique de flacons de shampoings ou produits ménagers et des briques alimentaires.
Chaque année, jusqu'à 24 000 tonnes de déchets sont triés et conditionnés à Déméter.
Aujourd'hui, le centre de tri Déméter doit se moderniser. Des études ont en effet été menées depuis 2012/2013 à l'occasion desquelles plusieurs scénarii ont été établis.
Les travaux de modernisation et d'agrandissement du centre de tri qui débutent, vont permettre de répondre à trois objectifs :
- ***Se conformer aux objectifs réglementaires concernant la valorisation des déchets et à l'extension des consignes de tri en simplifiant d'une part le geste de tri*** et en recyclant, d'autre part, tous les emballages plastiques, et petits aciers et aluminium,
- ***Accompagner la croissance démographique dynamique de Montpellier Méditerranée Métropole*** et le cas échéant permettre de traiter une partie des déchets des collectivités voisines dans l'attente de la finalisation de leurs propres projets,
- ***Améliorer les conditions de travail des employés.***

DÉMÉTER, LE CENTRE DE TRI DES DÉCHETS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE METROPOLE CRÉÉ EN 1994

Le centre de tri des déchets ménagers recyclables secs Déméter est situé avenue de Maurin, dans la ZAC Garosud, à Montpellier. Sa création a été décidée en 1992, en parallèle de la loi Royal (Ségolène Royal était alors Ministre de l'environnement) qui établit la définition du « déchet ultime » comme étant le seul à pouvoir être enfoui en décharge. Cette loi a de fait initié les principes de recyclage des déchets.

Les travaux ont été lancés en 1993 pour une mise en service en septembre 1994. A l'époque, Déméter était le 2e centre de tri de France, après celui de Dunkerque, qui avait été créé en 1989. La capacité de 20 000 tonnes de déchets annuels avait été définie pour prendre en compte l'évolution de la population des 20 années à suivre.

1. SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI ET RECYCLER TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES POUR RÉPONDRE A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Aujourd'hui des balles de cartons, papier, métal et le tri du plastique…

Le bâtiment actuel d'une superficie de 1 900m^2 se compose de 3 parties.

Le hall de réception, partie 1, de 630m^2 environ réceptionne les déchets à trier.

Le process de chaîne de tri sur 1 080m^2 est la deuxième partie. Deux zones distinctes la composent :

- Au rez-de-chaussée, les boxes de stockage des déchets triés et des refus ainsi que la presse à balles pour le conditionnement des matériaux,
- Au premier étage, le tri mécanique, le tri manuel et la salle de commande.

Enfin, les locaux administratifs constituent la troisième partie du bâtiment qui s'étale sur une superficie de 230m^2 environ.

Le stockage des balles se fait actuellement en extérieur.

Actuellement, Déméter assure le traitement de 6,5 tonnes de déchets par heure soit jusqu'à 24 000 tonnes de déchets par an.

Elle assure le traitement des métaux tels que l'aluminium, des papiers, cartons mais ne peut pas assurer le traitement de tous les plastiques ménagers. En effet, si elle assure aujourd'hui le traitement des bouteilles de plastiques, elle ne peut pas encore valoriser tous les déchets plastiques, le meilleur exemple étant le pot de yaourt qui, à l'heure actuelle ne peut pas être recyclé.

…En 2020, un geste de tri simplifié et plus large avec des balles de carton, de métal (acier et aluminium), de papiers et de plastiques

Une fois les travaux d'extension et de modernisation effectués, un nouveau hall de réception sera construit, agrandi de 630 à 1 400m^2. Le hall d'accueil et de réception actuel (dans la deuxième partie du bâtiment) sera agrandi de 820m^2 pour atteindre une surface totale de 1 900m^2 et sera dédié entièrement au processus de tri et de conditionnement.

Les futures lignes de tri - dont l'objectif est de séparer les matériaux valorisables (papiers, cartons, plastique, métaux…) - ***permettront de capter 99% du flux contre 87% actuellement pour permettre de valoriser les déchets sous toutes leurs formes, en adéquation avec les filières de recyclage et de valorisation***.

Pour cela, Déméter sera doté d'un process automatisé composé de plusieurs machines de tri optique auquel s'ajoute le brevet TSA2+ qui permet d'assurer le tri de l'ensemble des emballages plastiques. Il est complété d'un procédé éprouvé de type « Recyfilm » qui permet de capter automatiquement plus de 80% des films plastiques. Le reste est acheminé vers la cabine de tri manuel où les opérateurs peuvent effectuer un tri plus fin, conformément aux consignes qui leur sont données.

Par ailleurs, le dimensionnement et l'intégration spatiale des futurs équipements de tri ont été conçus de manière à garantir l'évolutivité des process et pouvoir accueillir, en fonction des éventuelles modifications définies par les filières de valorisation des matériaux triés, d'autres équipements.

Grâce à ces travaux, le centre de tri Déméter pourra assurer le traitement de 35 000 tonnes de déchets par an à partir de 2020, soit près de 11 tonnes par heure.

2. ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DYNAMIQUE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE ET ABSORBER UNE PARTIE DES DÉCHETS DES COMMUNES VOISINES

Avec une croissance d'environ 7 000 habitants par an (chiffre prévisionnel de l'INSEE), Montpellier Méditerranée Métropole devra faire face d'ici à 15-20 ans à une augmentation du tonnage des déchets. ***Ce sont ainsi 500 à 700 tonnes de déchets recyclables supplémentaires qui seront attendues chaque année.***

Dans une logique de coopération et d'équilibre des territoires, l'extension de la capacité de traitement de Déméter en 2020, pourra permettre le traitement des déchets recyclables du Syndicat Centre Hérault, en attendant l'ouverture du centre de tri de l'Ouest Hérault.

3. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

Le projet d'extension et de modernisation du centre de tri Déméter permettra également ***d'améliorer les conditions de travail des employés et de développer le nombre d'emplois sur le site élargi. En effet, le nombre d'opérateurs de tri par poste passera, à terme, de 16 à 21.***

Les postes de travail répondant aux dernières normes seront ainsi ***adaptables à chaque opérateur afin de limiter la pénibilité des gestes et postures***. Un soin particulier a également été porté à l'éclairement et la ventilation.

CALENDRIER, ACTEURS ET COÛT DU PROJET

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

- Obtention du permis de construire pour réaliser les travaux d'extension : 25 octobre 2018
- Obtention de l'arrêté d'autorisation d'exploiter : 26 décembre 2018
- Arrêt du centre de tri existant : fin mai 2019
- Travaux de construction du nouveau process et de réaménagement du bâtiment existant : mai à décembre 2019
- Mise en service industrielle (essais) : fin décembre 2019
- Réception de la totalité de la collecte sélective de la métropole : mi-janvier 2020

LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX

Les travaux de modernisation et d'extension de Déméter s'élèvent à 19,3 M€ TTC. Les investissements sont financés intégralement par Montpellier Méditerranée Métropole avec une subvention de l'Ademe à hauteur de 1 328 000€.
De plus, un dossier de demande d'aide financière est en cours d'instruction auprès de Citeo.

19,3M

C'est le coût total des travaux de l'extension et de la modernisation de Déméter.

UNE DEMANDE D'AIDE EN COURS CHEZ CITEO

Éco-organisme agréé par l'État pour les filières des emballages ménagers et des papiers, Citeo a lancé en 2018 un Plan de Performance des Territoires, dispositif d'accompagnement des collectivités locales qui souhaitent améliorer leurs performances de recyclage à coûts maîtrisés. Au total, 190 millions d'euros seront engagés dans le cadre de ce Plan par vagues d'appels à projets successifs jusqu'en 2022. C'est dans le cadre de la 2nde phase de ces appels à projets dont les résultats seront connus avant l'été, que la métropole montpelliéraine a déposé sa candidature.

L'ADEME SOUTIENT A HAUTEUR DE 1,3 M€ LE PROJET D'EXTENSION DU CENTRE DE TRI DEMETER, POURQUOI ?

Le centre de tri Déméter a obtenu un soutien technique et financier de l'Ademe pour sa création en 1994 et les choses ont bien évolué depuis, entre l'augmentation de la population, l'élargissement de la zone de collecte des déchets recyclables et les possibilités techniques de tri des matériaux recyclables.
Ainsi la capacité de cet outil industriel, après extension et modernisation (35 000 T./an), permettra de traiter les besoins du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, tout en répondant au défi de la croissance démographique attendue sur les 10 prochaines années.
Déjà programmé par le plan départemental de prévention et de gestion des déchets et pris en compte par les orientations du plan régional, le reconditionnement du centre de tri Déméter contribue à la cohérence locale du territoire en matière de valorisation des déchets ménagers. Ce projet qui vise les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001 permettra de conserver l'emploi local et même de le conforter (60 emplois à terme comprenant les 54 agents actuels), dans le plus grand respect des règles de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité au travail. Avec de plus la possibilité de 10 flux de déchets recyclables triés, il constituera également une référence départementale, voir régionale.
C'est pour toutes ces raisons que l'État, via l'Ademe, apporte son soutien financier à hauteur de 10 % du montant des investissements, soit 1,3 M€ d'aides.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maîtrise d'ouvrage
- Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole
- Maîtrise d'ouvrage déléguée : SA3M

Groupement de maîtrise d'œuvre
-Mandataire : SETEC
-Architecte : Cabinet A+ Architecture
-Bureau d'études VRD : Epsilon GE
-Bureau d'études Structure : Calder
-Coordinateur SSI : QUASSI
-Contrôleur technique : DEKRA
-CSPS : NOVICAP

Conception, réalisation, exploitation et maintenance du nouveau process
-Mandataire, Direction, pilotage : SMTVD
-Conception, direction technique : Veolia – Nicollin
-Réalisation Process : NEOS
-Assistance technique : SEPOC
-Exploitation et maintenance : SMTVD

Les entreprises titulaires des marchés travaux du bâtiment
-Terrassement : GRPT Brault
-Fondation, dallage, gros œuvre : EMF
-Charpente métallique : Landragin
-Charpente bois : SBC
-Couverture étanchéité : SOPREMA
-Bardage : LANDRAGIN
-Menuiseries extérieures : ZONCA

-Serrurerie : DELMAS
-Cloisons doublage : CORTINA
-Menuiseries intérieures : MCH
-Carrelage faïence : SOMEREV
-Peinture nettoyage : SOPESUD
-Ascenseur : NSA
-Plomberie CVC ECS : SERCLIM
-Electricité CFO/ CFA : JP FAUCHE
-Défense Incendie sprinklage : AAI
-VRD : GRPT BRAULT
-Espaces verts : SARIVIERE

Cabinet A+ Architecture

LA POLITIQUE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

La préservation de l'environnement fait partie des priorités de la Métropole de Montpellier, compétente en matière de collecte et de valorisation des déchets sur les 31 communes de son territoire.

Montpellier Méditerranée Métropole accorde une importance majeure à la protection des espaces naturels. C'est dans le cadre de cette politique qu'elle agit à la fois sur la prévention en amont, afin de diminuer la production de déchets, mais aussi en aval pour la valorisation de ces déchets.

En matière de tri et de valorisation des déchets, les actions conduites par la Métropole de Montpellier ont déjà permis de réduire de 10% les déchets et d'atteindre d'ores et déjà les objectifs fixés d'ici à 2020.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la Métropole de Montpellier met à disposition des équipements et multiplie les actions de sensibilisation. Des éco-messagers viennent par exemple à la rencontre des habitants afin de répondre à leurs questions sur le recyclage et pour rappeler les bonnes pratiques. Enfin, Montpellier Méditerranée Métropole innove pour développer les gestes éco-responsables en partenariat avec la start-up E3D qui a mis en place un logiciel permettant d'accompagner les changements de comportements, au premier des rangs desquels, le geste tri.

EXEMPLES D'ACTIONS DE LA MÉTROPOLE

En 2014, la mise en place du tri des biodéchets dans les restaurants scolaires de la ville de Montpellier avait été testée dans 10 établissements. Dans le cadre du plan d'optimisation de la restauration scolaire « Ma cantine autrement », la Ville de Montpellier a souhaité généraliser cette démarche à l'intégralité des restaurants scolaires de la ville de Montpellier.

Pour le recyclage du verre, ce sont plus de 1 000 conteneurs qui sont à disposition des usagers. *Les résultats sont là : la quantité de verre usagé collectée continue d'augmenter de 3 à 4 % chaque année. Cette poursuite de l'effort sur la collecte du verre a été accompagnée par un renforcement de la communication sur le tri du verre au travers de nouveaux visuels. En complément, une communication de proximité sur les nouveaux points de l'ultracentre de la ville de Montpellier été menée en porte-à-porte avec distribution de sacs cabas dédié.*

Autres exemples, les STOP PUB qui sont distribués par les guichets uniques, ainsi que lors des différentes manifestations de la Métropole (Antigone des Associations, Foire Internationale de Montpellier…). Enfin, la Métropole développe des opérations de compostage collectif tels que les 5 composteurs collectifs inaugurés il y a une semaine au cœur de la cité universitaire Vert-bois.

LA POLITIQUE DES DÉCHETS DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER EN CHIFFRES

- 1 réseau de 20 déchèteries (en cours de réhabilitation) et 1 déchèterie mobile de proximité.
- 1 centre de tri Demeter
- 250 000 tonnes de déchets traités par an dont près de 24000 tonnes à Déméter
- 1600 points de collecte en apport volontaire (verre, papier, textile) sur le territoire
- 1 unité de méthanisation Ametyst dont la capacité technique annuelle est de :
    - 140 000 T d'ordures ménagères résiduelles (OMR)
    - 33 000 T de biodéchets.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

@PresseMTP
#CentreTriDéméter
newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Garlonn GAUD
04 67 13 49 44 / 06 88 07 72 42
g.gaud@montpellier3m.fr
Contact presse – Pauline CELLIER
04 67 13 49 46 - 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr